



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DE SCHOELCHER

POLE COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

DIRECTION DES AFFAIRES  
SOCIALES ET DES SOLIDARITES

Schoelcher, le

A l'attention de

**Madame Alana OFFICER**  
**Département Vieillesse et Qualité de vie**  
**Organisation Mondiale de la Santé**

V / RÉFÉRENCE :

N / RÉFÉRENCE :  
PCSAT/LC/ED/LE-N°

OBJET :

Gérontologie : Adhésion au Réseau mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés  
Lettre d'engagement

P.J.- ANN. :

Affaire suivie par :

Ludmilla EULOGA

Directrice des Affaires Sociales et des Solidarités

■ 05 96 72 72 39 / 0596 72 71 89

[l.euloga@mairie-schoelcher.com](mailto:l.euloga@mairie-schoelcher.com)

Madame,

Depuis plusieurs années, nous accompagnons la définition, la mise en œuvre de l'action sociale en faveur des personnes âgées et avons coordonné dans le cadre d'un schéma gérontologique, les actions menées par les différents intervenants. La Ville au travers ses nombreuses actions s'inscrit dans la dynamique de protection de ses aînées. Tout d'abord, connue pour sa conduite au « *Bien Vieillir* », pour limiter l'entrée en dépendance et la promotion pour la santé des aînées par le produit « *Pass Sport Santé* » ou même par la prévention de la désertification par le dispositif « *Allô Bonjour* ».

La Ville de SCHOELCHER est donc engagée depuis de nombreuses années dans un processus de prise en compte du vieillissement démographique de sa population. Soucieuse d'offrir un cadre de vie accueillant pour tous, Nous souhaitons nous engager dans une réflexion globale et de ce fait, rejoindre le Réseau mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés. En effet, la ville est membre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et siège au Conseil d'administration de celui-ci

Nous avons pris connaissance des valeurs et des principes de la politique-cadre européenne Santé 2020 de l'OMS et ceux de la « Stratégie et plan d'action OMS pour vieillir en bonne santé en Europe, 2012-2020 » ainsi que ceux de la démarche Villes Amies des Aînés de l'OMS.

Nous mettrons en œuvre sur notre commune les différentes phases de la démarche (*diagnostic territorial, plan d'action, mise en œuvre, évaluation de la démarche et amélioration continue*) en incitant la participation active des aînés tout au long du processus de la dynamique. La prise en compte des huit thématiques clés de la démarche s'inscrira dans une approche partenariale et transversale.

Par ailleurs, nous partagerons également les informations et les expériences avec d'autres membres du Réseau mondial via son e-portail et lors des réunions régionales et internationales organisées par le Réseau, incluant la mise en ligne d'un profil de notre commune sur le site Internet et sa mise à jour.

Pour toutes informations complémentaires, Mme EULOGA Ludmilla - Directrice des Affaires Sociales et des Solidarités, référente et personne contact pour le Réseau mondial de l'OMS se tient à la disposition de vos services aux coordonnées ci-dessus mentionnées.

La présente vaut lettre d'intention.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire, ✓

Par délégation du Maire  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe  
Yolène LARGEN MARINE

